P.P.R.E.

Programme personnalisé de réussite éducative

«La loi du 23 avril 2005 prévoit, dans son article 16, qu'« à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative ».

« Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé. »

Le document qui est proposé est discuté avec les parents ou les responsables légaux de l'enfant. Il devra être joint au livret scolaire.

Nom :				Classe :	Cycle :
Prénom :				Ecole :	
Date de naissance					
Nom des respo	nsables lég	aux	Adresse		
Parcours scolaire de l'élève					
Année scolaire	Classe		Ecole	Nom de l'enseignant	Aide mise en place

		Evaluation diagnostique					
		Points d'appui	Difficultés rencontrées				
Savoir-être							
Savoir-faire							
oirs	Maîtrise de la langue						
Savoi	Mathématiques						

	Programme personnalisé de réussite éducative			
Objectifs Actions mises en oeuvre			Actions mises en oeuvre	
PPRE 1	ә/с	Dans la classe		
	A l'école	Dans le cycle ou l'école		
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)		
	A la	a maison		
	ext (ac me orti	res aides érieures compagne- nt scolaire, nophonie, té)		
PPRE 2 (le cas échéant)		Dans la classe		
	A l'école	Dans le cycle ou l'école		
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)		
	A la maison			
	Autres aides extérieures (accompagne- ment scolaire, orthophonie, santé)			
PPRE 3 (le cas échéant)		Dans la classe		
A l'école	A l'école	Dans le cycle ou l'école		
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)		
	A la maison			
ext (ac me ort		res aides érieures compagne- nt scolaire, nophonie, ité)		

Programme adopté le	
Personne garante du projet	
Echéancier	Du au

Accompagnement du Programme Personnalisé de réussite éducative			
L'enseignant	Les parents	Le directeur	Autre

Suivi du P.P.R.E.

Date du bilan	Personnes présentes	Constats	Décision
PPRE 1	T GISGINICS PICSCINCS	Gonstate	Designation
PPRE 2			
PPRE 3			

Fiche élève Mon nom :		
1- Ce aue ie ré	éussis bien	2- Ce qui est difficile pour moi
3- Ce que je v	ais essayer d'améliorer	
4. Qui va pou	voir m'aider ?	
A l'école		
A la maison		
Autres aides		
├ ──		
5. Quand fero	ns-nous le point ?	